



DÉPARTEMENT DE L'EURE
ARRONDISSEMENT DE BERNAY
COMMUNE DE BÂLINES

**DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL
SÉANCE DU 26 MAI 2026**

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Votants
15	12	13

Vote
À l'unanimité
Pour : 13
Contre : 00
Abstention : 00

L'an 2026, le 26 mai à 20h00, le Conseil Municipal de la commune de Bâlines s'est réuni au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Maire AUFFRET, Maire, en session ordinaire. Les convocations individuelles, l'ordre du jour et les notes explicatives de synthèse ont été transmises par écrit aux conseillers municipaux le 18 mai 2026.

Présents : AUFFRET Max, AUFFRET Nathan, CAPITAINE Anne-Laure, CARMAUX Vanessa, CHEVALIER Alexandra, DUPONT Laurence, PASQUIER Thomas, PICHOU Quentin, RAIMBOURG Isabelle, ROULAND Patrice, SPOTBEEN Josette, WYART Rémy

Excusé(s) : ROCHARD Bertrand (pouvoir à AUFFRET Max)

Absent(s) : BOUCHERIE Aurore, CHENEAU Jérémie

Invité(s) :

Secrétaire de séance : DUPONT Laurence

Acte rendu exécutoire :

Envoyé en préfecture le 10/06/2026
Reçu en préfecture le 10/06/2026
Publié le 10/06/2026
ID : 027-212700363-20260526-BD21_2026-DE



BD21_2026 – DÉLIBÉRATION PORTANT DÉSIGNATION DU CORRESPONDANT DÉFENSE

Vu le code général des collectivités territoriales, et notamment l'article L 2122-18 relatif à l'administration de la commune par le maire ;

Vu l'instruction du 8 janvier 2009 du ministre de la Défense et du secrétaire d'État chargé de la Défense et des Anciens combattants invitant les communes à désigner un correspondant défense ;

Considérant la nécessité de développer le lien Armée-Nation et de sensibiliser les administrés aux questions de défense ;

Le correspondant défense est chargé, sous l'autorité du maire et pour la durée du mandat municipal en cours :

- d'informer le conseil municipal et les administrés sur les questions de défense (politique de défense, organisation des forces armées, réserves, volontariat, recrutement) ;
- de contribuer à la sensibilisation des citoyens au parcours de citoyenneté et à la Journée défense et citoyenneté ;
- de participer aux actions de mémoire et de valorisation du patrimoine liés aux anciens combattants et aux conflits ;
- d'assurer l'interface avec le délégué militaire départemental (DMD) et, le cas échéant, avec le référent « correspondant défense » de l'Union-IHEDN ;
- de relayer les informations et documents transmis par le ministère des Armées et la préfecture concernant la défense et le lien Armée-Nation.

Après en avoir débattu, le Conseil Municipal à l'unanimité des votants désigne, en qualité de correspondant défense de la commune : PICHOU Quentin

Pour copie conforme
Bâlines, le 26 mai 2026

Le Maire
Max AUFFRET



La Secrétaire de séance
Laurence DUPONT

